

Formation de 24 mois
En alternance.

SECURITE

BTS MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DE LA SÉCURITÉ (2 ans)

Le contrat d'apprentissage

Pourquoi recruter des apprentis avec le GRETA-CFA du

L'**apprentissage** repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en organisme de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a conclu son contrat.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier d'une durée* de 1 à 3 ans (avec une période d'essai de 45 jours en entreprise) qui donne à l'apprenti le statut de jeune salarié et qui associe une formation dispensée dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et dans une entreprise.

Formalités

Avant le début de l'exécution du contrat d'apprentissage ou, **au plus tard, dans les 5 jours ouvrables** qui suivent celui-ci, l'employeur transmet à son [opérateur de compétences \(OPCO\)](#) le contrat d'apprentissage accompagné de la convention de formation et le cas échéant de la convention d'aménagement de durée. Les transmissions peuvent se faire par voie dématérialisée.



BON À SAVOIR



Pour les personnes en situation de handicap, consulter les aides de l'AGEFIP www.agefiph.fr

Pas de limite d'âge lorsque le contrat est conclu par une personne reconnue travailleur handicapé.

6000€ d'aide* à l'embauche d'un salarié de moins de 30 ans en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, pour les contrats conclus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024.

Selon décret n° 2022-1714 du 29/12/22 relatif à l'aide unique aux employeurs d'apprentis et à l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis et de salariés en contrat de professionnalisation.

Objectifs

Le titulaire du BTS « Management Opérationnel de la Sécurité » exerce ses missions dans le cadre de la sécurité et de la sûreté. Il conduit ses activités, soit dans une entreprise de sécurité/sûreté, soit dans le service interne de sécurité d'une organisation (entreprise, administration publique et privée, association). En outre, il participe à l'organisation du service dans lequel il évolue. Il est donc à même de manager des équipes, de participer à la gestion administrative et juridique du personnel. Il est en relation directe avec le client et en contact permanent avec sa hiérarchie. Enfin, il assure la liaison avec les différents acteurs institutionnels et participe aux instances de sécurité.

L'activité du titulaire du BTS « Management Opérationnel de la Sécurité » s'exerce dans le cadre des quatre pôles d'activités suivants :

- Préparation et mise en oeuvre d'une prestation de sécurité
- Management des ressources humaines
- Gestion de la relation client
- Participation à la sécurité globale

Contenu

Conforme au référentiel diplôme du BTS Management Opérationnel de la Sécurité – Fiche RNCP 35393

Blocs de compétences :

- BC01-Préparation et mise en oeuvre d'une prestation de sécurité
- BC02-Management des ressources humaines
- BC03-Gestion de la relation client
- BC04-Participation à la sécurité globale
- BC05-Surveillance humaine et gardiennage (facultatif)
- BC06-Approfondissement sectoriel (facultatif)
- Culture économique, juridique et managériale
- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère (écrit et oral)
- Langue vivante (facultatif)

Méthodes et outils

Individualisation des parcours.

Pédagogie s'appuyant sur les activités théoriques du référentiel avec mise en pratique sur des situations professionnelles.



BTS

MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DE LA SÉCURITÉ

Public

Public éligible au contrat d'apprentissage.
Jeunes de 16 à 29 ans révolus.

Pré requis

Le BTS Management Opérationnel de la Sécurité est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac pro, bac technologique, bac général.

Niveau d'entrée

Niveau IV (BAC).

Modalités pédagogiques

- Salle de cours – plateau technique.
- Alternance en entreprise.
- Livret d'apprentissage CFA/Entreprise.
- Visite des formateurs en entreprise.
- Individualisation de la formation.

Modalités d'évaluation

- Positionnement à l'entrée en formation Evaluation sommative et formative toute au long de l'année.
- Le BTS est validé par des épreuves en contrôle en cours de formation (CCF) et épreuves ponctuelles.

Validation/niveau de sortie

Validation totale ou partielle par blocs de compétences du BTS Management Opérationnel de la Sécurité, niveau 5.

Code diplôme : 32034401

Certification obtenue

BTS Management Opérationnel de la Sécurité, niveau 5.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Accompagnement individuel possible par notre référente handicap.

Délais d'accès

Dossier de pré-inscription et promesse d'embauche visé par l'établissement d'accueil Inscription définitive après accord de prise en charge financière auprès du GRETA-CFA du Maine.

Pour toute embauche

Une déclaration préalable à l'embauche avant que le jeune commence (que ce soit en entreprise ou en CFA) doit être réalisée par l'employeur. Les employeurs peuvent s'engager sur date de conclusion de contrat dès aujourd'hui avec une prise d'effet au 1^{er} Septembre par exemple.

Insertion Professionnelle

Le titulaire du BTS « Management Opérationnel de la Sécurité » exerce principalement dans :

- des entreprises exerçant des activités de sécurité privée,
- des services internes de sécurité de grandes entreprises (grande distribution, sites industriels, sites touristiques, sites tertiaires),
- des services de sécurité des administrations publiques, des hôpitaux, des collectivités locales.

Poursuite d'études

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle

Coût

Les frais de formation sont pris en charge par l'Opérateur de Compétence suivant les branches professionnelles et selon les recommandations tarifaires de France Compétences et/ou OPCO.

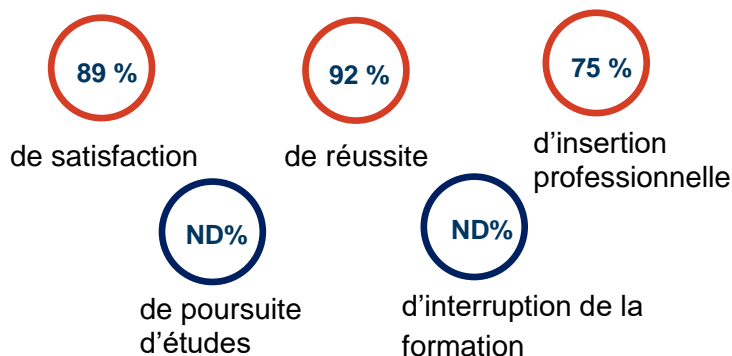
La formation est gratuite pour les alternants.

Durée

1400 heures en centre sur deux ans (20 semaines en centre / an)

Le reste du temps se déroule en entreprise

Bilans des formations en 2022





BTS

MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DE LA SÉCURITÉ

Rémunération de l'apprenti

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Moins de 18 ans	27% SMIC	39% SMIC	55% SMIC
18 à 20 ans	43% SMIC	51% SMIC	67% SMIC
21 à 25 ans	53% SMIC	61% SMIC	78% SMIC
Dès 26 ans	100% SMIC		

Droits de l'apprenti

> Statut identique à celui des autres salariés : congés payés, couverture sociale, etc.

Plus d'informations > Portail de l'alternance

Pour tout connaître sur le contrat d'apprentissage :

- Connectez-vous sur le site du Ministère du Travail dédié à l'alternance : Aides et modalités du contrat d'apprentissage :
 - Simulateur d'aides et de rémunération.
 - Rédaction du contrat en ligne.

www.alternance.emploi.gouv.fr

Vous trouverez également des informations sur cette formation :

> <http://www.onisep.fr>

GRETA-CFA du Maine,

28 Rue des Grandes Courbes, 72000 Le Mans

Tél : 02 43 84 04 50

Mail : contactgreta-cfa.maine@ac-nantes.fr

Pour les questions liées à la formation contactez le Lycée Funay Hélène BOUCHER :

- **M. Stéphane DAVID**
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques.
Tél : 02 43 50 12 36
Mail : fhb.ddfpt.sap@ac-nantes.fr
Adresse : 157, rue Henri Champion
BP 23310 - 72100 LE MANS

Pour le suivi administratif au sein du GRETA-CFA DU MAINE, contactez :

- **Mme Constance DELAROUÉ**
Assistante formation apprentissage.
Tel. : 02 43 84 92 00
Mail : assfo.apprentissage72@ac-nantes.fr